

Certificat complémentaire

Direction Accueil Collectif de Mineurs



Devenez Directeur d'un accueil collectif de mineurs !

Quelle que soit sa mention, le BP JEPS peut être enrichi grâce aux modules de formation complémentaire. Le certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs permet à son titulaire de prendre en charge un séjour de mineurs avec ou sans hébergement en tant que directeur ou directeur adjoint.

Du 31 Mai 2018 au 12 Novembre 2018

Formation pédagogique

- 108 heures de formation
- 18 jours consécutifs ou non d'alternance en structure professionnelle agréée par la DDCS
- Coût : 800,00 € TTC

Lieux de formation

- AFMS à l'Etrat,

Conditions d'accès

- Avoir un BP JEPS validé ou tout autre diplôme permettant d'obtenir de droit les UC d'un BP JEPS,
- Avoir un lieu d'alternance identifié/déclaré auprès de la DDCS,
- Avoir un mode de financement du coût de formation,
- Pouvoir justifier d'une expérience dans l'encadrement (stage BAFA, expérience au sein d'une équipe DACM dans le cadre de l'éducation populaire) - attestation type jointe au dossier d'inscription)
- Retourner le dossier d'inscription complet dans les délais,
- Etre déclaré(e) admissible aux tests de sélection de l'AFMS (31 mai 2018).



Association pour la Formation aux Métiers du Sport
11 rue de Verdun - BP 129 - 42580 L'ETRAT ☎ 04.77.91.17.05
contact@afms-loire.fr - www.afms-loire.fr